

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2017

1) La structure du BP 2017 (opérations réelles)

Le BP 2017 est équilibré en opérations réelles à 255,7 M€. Il est en diminution globale de 1,6% par rapport au BP 2016 qui s'élevait à 260 M€.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 181,8 M€, soit une augmentation de 0,9%. La hausse concerne essentiellement le secteur social et l'insertion, l'équipement rural et la direction des finances.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 73,9 M€ et constatent une diminution de 7,2% par rapport au budget primitif 2016.

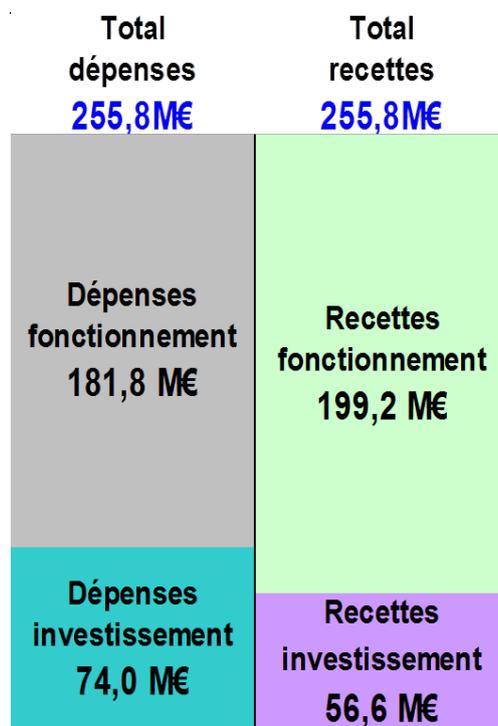
Hors dépenses de gestion de la dette, elles s'établissent à 43 M€, soit -7,8% par rapport au BP 2016. Malgré une baisse de 10 M€ en 2 ans (53 M€ au BP 2015), ce montant reste élevé pour notre collectivité et s'avère toujours très supérieur au niveau constaté dans les départements similaires. C'est au prix d'une grande rigueur et de nouvelles mesures d'économies dans de nombreux secteurs que ce budget a pu être équilibré en raison notamment de la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et de l'augmentation des dépenses sociales.

Toutefois, malgré des efforts, nous proposons d'augmenter le taux du foncier bâti de 1,17 points pour parvenir à l'équilibre et préserver nos interventions facultatives, en particulier en faveur des communes.

Cependant, les efforts importants consentis ne suffiront pas à assurer l'avenir financier du Département. La dégradation de l'épargne nette prévisionnelle se poursuit. Elle passe de 3,3 M€ à 2,5 M€, soit -23%. Elle était de 4,1 M€ en 2015.

Les éléments de prospective dont nous disposons aujourd'hui ne sont pas favorables et pour atteindre l'équilibre en 2018, de nouveaux efforts drastiques devront être réalisés tant en investissement qu'en fonctionnement.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	181,8 M€	199,2 M€
Investissement	74,0 M€	56,6 M€
Total	255,8 M€	255,8 M€



2) La répartition des recettes et dépenses réelles en fonctionnement et investissement

Les recettes de fonctionnement sont inscrites à hauteur de 199,2 M€.

Les impôts directs : ils s'élèvent à 68,9 M€, contre 72 M€ en 2016. Cette chute est essentiellement liée au transfert d'une part de la CVAE à la Région dans le cadre du transfert de compétences. Le produit attendu en 2017 est estimé à 7 M€, contre 13,8 M€ au BP 2016.

L'augmentation du taux du foncier bâti représente un produit supplémentaire de 2,9 M€, soit une recette totale de 51,6 M€. Le taux du foncier bâti est porté de 19,53% à 20,70%, ce qui représente un coût supplémentaire par ménage de l'ordre de 15 à 30 € selon la nature du bien immobilier et la commune d'implantation.

Les autres recettes de la fiscalité directe sont les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux qui sont au même niveau qu'en 2016 à 2,35 M€, le dispositif de compensation péréquée d'un montant de 4,1 M€ et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour 3,6 M€.

Les impôts indirects : ils étaient à 65,4 M€ au BP 2016. Ils sont en hausse de 3,4% et s'élèvent à 67,5 M€. Il s'agit des droits de mutation (DMTO) pour 19,5 M€, du fonds de péréquation des DMTO à 1,5 M€, de la taxe d'aménagement à 0,9 M€, la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) à 27,8 M€, la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) à 2,1 M€, la taxe intérieure sur la consommation sur les produits énergétiques (TICPE) à 14,7 M€ et le fonds de solidarité à 1 M€. Le fonds de solidarité et le fonds de péréquation des DMTO donnent lieu par ailleurs à une dépense d'un montant total de 1,8 M€.

Les dotations de l'Etat : elles sont en baisse pour la 4^{ème} année consécutive. Elles passent de 38,4 M€ en 2016 à 35 M€, soit -9,1%. Le Département devrait contribuer au redressement des finances publiques au même niveau qu'en 2015 et en 2016, soit 2,9 M€. Par ailleurs, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, qui par nature devait être figée, est intégrée au sein des variables d'ajustement au projet de loi de finances 2017. La minoration est estimée à 0,7 M€.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 56,6 M€, soit 6 M€ de moins qu'au BP 2016. Le FCTVA est prévu à hauteur de 3 M€ (4 M€ au BP 2016). Après une forte baisse en 2016, les subventions d'équipement augmentent de 0,6 M€ et passent à 7,5 M€ (pont de Manosque). L'emprunt d'équilibre passe de 31,5 M€ à 29,7 M€. Les autres opérations financières sont équilibrées en recettes et en dépenses à hauteur de 16,1 M€ contre 19,2 M€ en 2016.

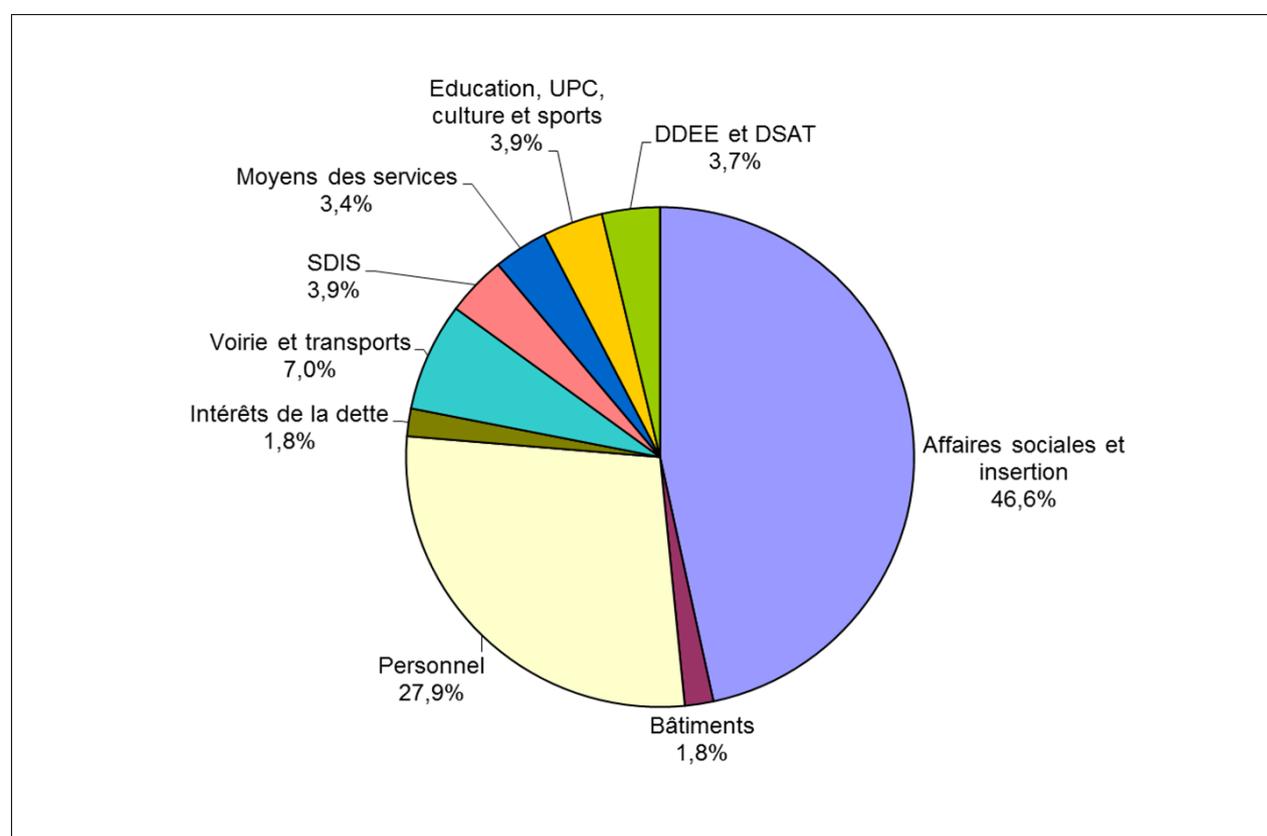
Recettes	2017	Ecart	Dépenses	2017	Ecart
Impôts directs	68,9 M€	-4,3%	Social & insertion	84,8 M€	3,9%
Impôts indirects	67,5 M€	3,2%	Education & restauration	10,5 M€	-14,1%
Dotations Etat	34,9 M€	-9,1%	Culture, jeunesse, sports	4,4 M€	-4,8%
Recettes sociales	12,8 M€	3,7%	Routes & transports	32,8 M€	-9,9%
Autres recettes	15,1 M€	62,7%	Bâtiments	5,4 M€	-19,7%
Total fonctionnement	199,2 M€	0,9%	Administration générale	58,1 M€	2,6%
FCTVA	3,0 M€	-25,0%	SDIS	8,6 M€	6,8%
Subv+DGE+DDEC	7,5 M€	8,4%	Annuité dette	18,1 M€	4,6%
Autres recettes d'investissement	0,3 M€	-68,6%	Dvpt, Environn. et eau	12,9 M€	0,7%
Emprunt	29,7 M€	-5,7%	Stratégie & aménagement territorial	2,3 M€	-10,1%
Opérations financières	16,1 M€	-16,3%	Opérations financières	16,1 M€	-16,4%
Total investissement	56,6 M€	-9,6%	NTIC	1,8 M€	-0,5%
TOTAL	255,8 M€	-1,6%	TOTAL	255,8 M€	-1,6%

3) La répartition des dépenses de fonctionnement

La répartition des dépenses de fonctionnement explique la difficulté structurelle de l'ensemble des départements pour équilibrer leur budget. En effet, les dépenses sociales et les dépenses de personnel représentent 74,5% du budget de fonctionnement. Si les dépenses de personnel sont stables (+0,3 M€), les dépenses sociales connaissent une progression toujours très importante à 84,8 M€ contre 81,6 M€ au BP 2016, mais on constate toutefois une légère inflexion de l'évolution en particulier s'agissant du RSA.

L'essentiel de la progression dépend de mesures prises au niveau national et pas par notre collectivité.

La marge de manœuvre de la collectivité est ainsi extrêmement limitée.



4) Les facteurs d'évolution des dépenses de fonctionnement de BP à BP

Malgré la poursuite de nos efforts de maîtrise de ces dépenses, le BP 2017 constate une augmentation de 0,9%.

Si de nombreux secteurs sont en baisse, 2 postes font l'objet d'une augmentation notable :

- Les dépenses d'insertion progressent de 1,7 M€ alors que celles consacrées aux autres aides sociales connaissent une augmentation de 1,8 M€.
- La hausse de 1 M€ du secteur finances est due à l'inscription de la compensation à verser à la Région dans le cadre du transfert de compétences transports et déchets.

Il convient par ailleurs de souligner qu'en dépit du glissement vieillesse technicité (GVT), de l'augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} février prochain et du maintien de notre politique en matière de promotion et d'avancement, les dépenses de personnel sont contenues à un niveau sensiblement égal à celui du BP 2016. Cela repose sur une diminution des postes, sur une gestion rigoureuse des remplacements ainsi qu'un moindre remplacement des départs à la retraite.

En ce qui concerne les diminutions, le transfert de la compétence transports à la Région se traduit par une baisse de 3,6 M€.

Le budget de fonctionnement voirie a été élaboré en tablant sur la reconduction d'hypothèses favorables qui ont caractérisé l'exercice 2016 avec un hiver très doux et une stabilisation du prix du carburant. Cela permet de réduire les prévisions de dépenses de 0,4 M€.

En matière d'agriculture et d'économie, la majorité des dispositifs n'étant plus autorisés par la loi NOTRe, et dans l'attente de la convention avec la Région, la prévision a été diminuée de 0,7 M€.

	2016	2017	Evolution
Affaires sociales & insertion	81,2 M€	84,8 M€	4,4%
Personnel	50,4 M€	50,7 M€	0,7%
Voirie & transports	16,7 M€	12,7 M€	-23,7%
SDIS	6,5 M€	7,0 M€	8,5%
Moyens des services	2,8 M€	2,8 M€	-0,8%
Finances	2,5 M€	3,5 M€	198,4%
Education & restauration scolaire	5,0 M€	4,8 M€	-4,0%
Intérêts de la dette	3,5 M€	3,3 M€	-7,0%
Bâtiments	3,4 M€	3,3 M€	-2,7%
Environnement & équipement rural	3,4 M€	4,5 M€	32,6%
Culture, jeunesse & sports	2,1 M€	2,2 M€	3,5%
Tourisme	1,7 M€	1,7 M€	2,2%
Economie & agriculture	1,0 M€	0,3 M€	-70,1%
Aménagement territorial	0,1 M€	0,2 M€	52,2%
	180,3 M€	181,8 M€	0,9%

5) La répartition des dépenses d'investissement

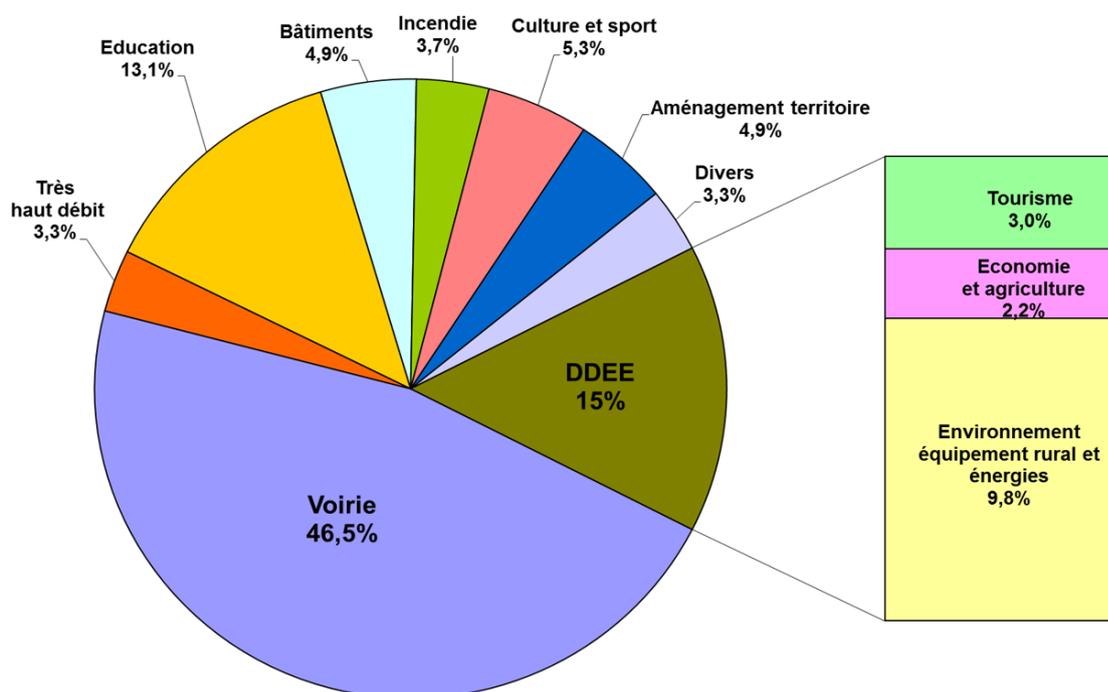
L'investissement, hors remboursement du capital de la dette, s'élève à 43 M€. Il se décompose en :

- 29,7 M€ d'opérations en maîtrise d'ouvrage (69,1%).
- 13,2 M€ de subventions (30,7%) versées aux communes et intercommunalités essentiellement.
- 0,1 M€ de dépenses imprévues (0,2%).

Les deux principaux postes de dépenses (voirie et éducation) correspondent à des compétences obligatoires.

Mais, la répartition des dépenses montre que le Département consacre toujours des montants importants à des politiques volontaristes facultatives malgré la suppression de la clause de compétence générale : environnement, équipement rural, énergies, aménagement territorial, culture et sport, tourisme, économie et agriculture.

Le niveau d'investissement de notre collectivité reste très élevé par rapport aux départements de même strate : l'équipement direct est de 196 € par habitant en 2016 contre 142 € en moyenne pour la strate. Il faudra poursuivre la baisse lors des prochains exercices pour assurer l'équilibre budgétaire sans recours excessif à la fiscalité et à l'emprunt.



6) Les facteurs d'évolution des dépenses d'investissement de BP à BP

Le tableau présente l'évolution des dépenses d'investissement entre 2016 et 2017. Au total, la diminution est de 7,8%.

La plupart des secteurs diminue dans des proportions variables en fonction des engagements antérieurs.

Les secteurs en augmentation sont les suivants :

- La voirie, en raison notamment des opérations lourdes engagées sur les ponts de Manosque et de Sainte Croix.
- L'environnement et l'équipement rural pour, d'une part le démarrage du programme Alcotra « l'@venture géologique » et d'autre part les crédits consacrés à notre politique de l'eau.

	2016	2017	Evolution
Voirie	19,7 M€	20,0 M€	1,8%
Education	7,2 M€	5,6 M€	-21,3%
Environnement, équip.rural, énergies	3,9 M€	4,2 M€	9,2%
Bâtiments	3,4 M€	2,1 M€	-37,2%
Culture & sports	2,5 M€	2,3 M€	-11,6%
Aménagement du territoire	2,4 M€	2,1 M€	-13,3%
Divers	1,7 M€	1,4 M€	-16,5%
Incendie	1,6 M€	1,6 M€	0,0%
Tourisme	1,5 M€	1,3 M€	-14,4%
Economie & agriculture	1,4 M€	1,0 M€	-33,1%
Très haut débit	1,4 M€	1,4 M€	0,0%
	46,7 M€	43,0 M€	-7,8%

7) Le financement de l'investissement

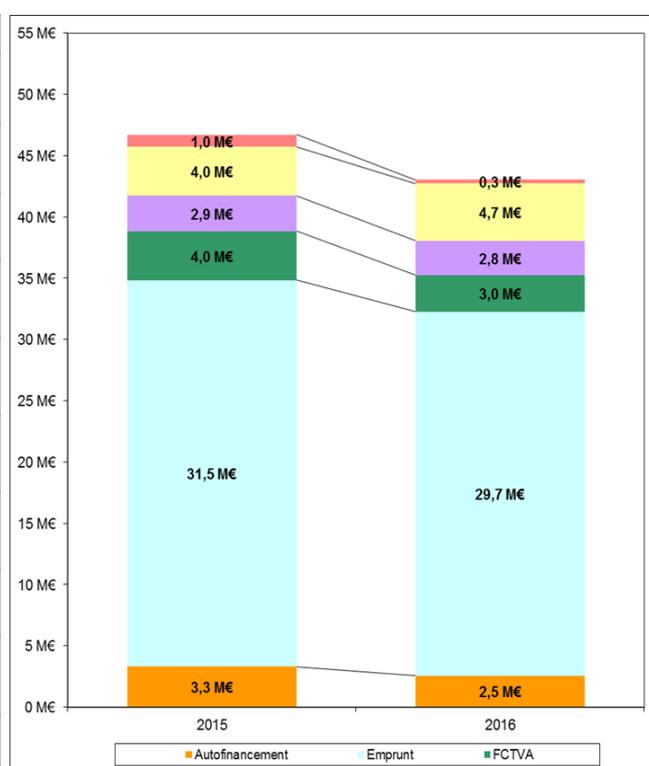
La diminution de la DGE et du FCTVA représente plus d'1 M€

L'augmentation des subventions reçues est essentiellement liée à la subvention attendue de la Région pour le pont de Manosque.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement (l'épargne nette) continue de baisser (-23%).

Ainsi, l'emprunt d'équilibre diminue de seulement 6% alors que les dépenses sont en baisse de 7,8%.

	2016	2017	Evolution
DDEC	1,4 M€	1,4 M€	0%
DGE	1,5 M€	1,4 M€	-7%
FCTVA	4,0 M€	3,0 M€	-25%
Subventions reçues	4,0 M€	4,7 M€	17%
Remboursements d'avances	0,7 M€	0,2 M€	-69%
Participation de tiers	0,0 M€	0,0 M€	-
Emprunt d'équilibre	31,5 M€	29,7 M€	-6%
Cessions	0,3 M€	0,1 M€	-67%
Autofinancement	3,3 M€	2,5 M€	-23%
	46,7 M€	43,0 M€	-8%



8) Conclusion

Ce projet de budget s'inscrit donc dans un contexte budgétaire toujours plus contraint, mais il est rigoureux et responsable.

Les efforts de maîtrise réalisés cette année encore devront être poursuivis et amplifiés au-delà de 2017, sous peine de dégrader gravement notre situation financière.

C'est la condition indispensable qui nous permettra d'assurer pleinement nos compétences obligatoires et de préserver les politiques facultatives que nous conduisons.